



Ville de Dijon

Candidature à la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature/ TEN »

Plan d'actions en faveur de la Biodiversité

La ville de Dijon, capitale de la région Bourgogne-Franche-Comté, compte plus de 160 000 habitants et s'étend sur plus de 40km². Elle est au centre d'une intercommunalité, Dijon métropole, qui regroupe 23 communes (260 000 habitants, 240km²). Le fonctionnement des services de la ville de Dijon et de Dijon Métropole est mutualisé, avec une direction générale des services commune.

La ville de Dijon est pleinement partie prenante du projet métropolitain 2022-2030 de Dijon métropole ainsi que du plan climat et biodiversité 2024-2030, voté au conseil métropolitain de Dijon métropole le 26 septembre dernier.

Le plan d'actions proposé ci-dessous au titre de la candidature de la ville de Dijon à la reconnaissance *Territoire Engagé pour la Nature*, est directement corrélé à la candidature TEN de Dijon métropole, déposée simultanément.

Il est constitué d'une sélection d'actions :

- directement déclinées des systèmes d'actions priorisés selon les objectifs stratégiques du Plan Climat et Biodiversité de Dijon métropole (plan climat et biodiversité de Dijon métropole en annexe), et centrées sur les compétences spécifiquement communales,
- dont les objectifs sont pleinement intégrés à ceux développés dans le dossier de candidature TEN de Dijon métropole (dossier de candidature à la reconnaissance TEN de Dijon métropole en annexe).

Le plan d'actions proposé dans ce cadre est ordonné selon les trois thématiques du dispositif TEN : « Aménagement », « Biodiversité locale » et « Mobilisation ».

La Direction Biodiversité-Jardin de l'Arquebuse, positionnée au sein de la Direction générale déléguée à la transition climatique, anime - en transversalité et avec de nombreux partenaires - les actions en faveur de la biodiversité sur le territoire. Le site du Jardin de l'Arquebuse, regroupant Muséum d'histoire naturelle, Jardin botanique et Planétarium, est un espace privilégié de partage des connaissances scientifiques ; il constitue également un lieu d'échange et de ressources multiformes pour s'engager et agir concrètement pour la biodiversité.

AMENAGEMENT

Nom de l'action	Objectif de l'action	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Catégorie d'indicateurs (suivi, résultats)	Budget	Calendrier	Référence au Plan Climat et Biodiversité de Dijon métropole
Désimpérméabilisation d'espaces publics et biodiversité	Systématiser les actions de renaturation en parallèle au projets de désimpermeabilisation	Restauration de la biodiversité sur les espaces bénéficiant de désimpermeabilisation	Collaborations avec la direction paysage-espace public, les entreprises, les usagers des espaces	- Nombre et typologie des territoires désimpérméabilisés : - Profil global des territoires (par exemple types de zones, surface...) - Niveau de renaturation attendu (pertinence ; temporalité...) - Taux de renaturation des zones désimpermeabilisées - Typologie des territoires renaturés	budget de l'action (études, travaux, suivi du chantier) imputé sur le budget annuel des directions opérationnelles et les ressources RH internes	Calendrier annuel selon la programmation des opérations de désimpérméabilisation des directions opérationnelles concernées	<u>Axes</u> : Atténuation Adaptation <u>Objectifs stratégiques</u> : Aménager, rénover et construire en renforçant les fonctionnalités écologiques et la biodiversité Promouvoir une gestion écologique des espaces de nature publics et privés et maintenir les puits de carbone Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Faire de la biodiversité une alliée de l'adaptation au changement climatique Offrir à tous un territoire résilient, favorable à notre santé et à haute qualité de vie Restaurer le cycle naturel des eaux pluviales sur notre territoire et les exploiter durablement
Développement et accompagnement de la végétalisation citoyenne des espaces publics (j'adopte un pied d'arbre/un pied de mur...)	Développer les corridors écologiques en zone urbaine dense (« pas japonais/trame verte ») Renforcer les ressources alimentaires pour les pollinisateurs	Augmentation des micro-espaces végétalisés en zone urbaine	Collaborations avec les services en charge des équipements de quartier et de leur animation, les référents « jardins partagés » des maisons d'éducation populaires, les associations, les directions du numérique (portail OnDijon), de la réglementation espaces public et de l'exploitation	- Nombre et typologie des projets de végétalisation citoyenne d'espaces publics : 1 pied d'arbre ou pied de mur, 2 avec création d'une petite fosse de plantation en pleine terre en enlevant du bitume) - Typologie de projets en appui direct à la préservation de la biodiversité locale (parmi les projets, identification de ceux dont le type de végétalisation est	budget de l'action (développement de l'appli, supports de communication, suivi des chantiers réalisés via une entreprise d'insertion, accompagnement des habitants) imputé sur le budget annuel des directions opérationnelles et les	- Déploiement de la seconde phase du programme « j'adopte un pied d'arbre/un pied de mur » avec création d'une petite fosse de plantation à partir du	<u>Axes</u> : Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Offrir à tous un territoire résilient, favorable à notre santé et à haute qualité de vie

				majoritairement qualifié d'appui direct à la préservation de la biodiversité locale ; ex espèces végétales ressources alimentaires pour les insectes pollinisateurs ou les oiseaux ...)	ressources RH internes	printemps 2025 -Automne 2025 et ensuite : création des fosses selon les inscriptions des habitants via l'application citoyenne OnDijon	
Accompagner la généralisation de la gestion écologique des écosystèmes urbains de la commune avec le déploiement du label Ecojardin	Développer les corridors, préserver/restaurer les écosystèmes urbains	Augmentation des pratiques de gestion écologique des écosystèmes urbains ouverts au public	Collaborations avec le service des espaces verts, les prestataires, les usagers des espaces, accompagnement des gestionnaires, actions de communication sur la démarche	- Critères de labélisation - Catégorisations des espaces à labéliser (espaces privés, corridors écologiques/sous-trame, répartition dans les quartiers, -Suivi des hectares labélisés par catégorie	budget de l'action (frais d'audit, temps d'accompagnement des gestionnaires à la constitution du dossier et à l'évolution des pratiques de gestion) imputé sur le budget annuel des directions opérationnelles et les ressources RH internes	-Dépôts de dossiers de candidature réguliers (2 sessions de labellisation par an) -Session de juin 2025 : dépôt du dossier commun « campus Ecojardin » : 7 structures impliquées (uB, Inrae, Institut Agro Sup, CRDP, Crous, ville Dijon et Dijon métropole) pour une superficie totale de 130ha	<u>Axes</u> : Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Offrir à tous un territoire résilient, favorable à notre santé et à haute qualité de vie

Réalisation du plan de gestion du Jardin de l'Arquebuse, intégrant les enjeux écologiques locaux, l'agrément au titre des Monuments Historiques et les usages multiples du site	Concilier la prise en compte optimale des enjeux écologiques du site, du classement monument historique et des usages multiples du jardin	Disposer d'un plan de gestion agréé monuments historiques intégrant pleinement les enjeux locaux « biodiversité »	Équipe projet (compétences internes et externalisées), collaboration DRAC/ Ministère culture, différents services de la collectivité, usagers	-Réunions de coordination (nombre, partenaires attendus/ présents) -Validation par les Monuments Historiques (DRAC/ ministère culture) du plan de gestion - Fiches-action du plan de gestion intégrant les objectifs du plan climat et biodiversité (nombre et part sur l'ensemble des fiches-action, typologie)	budget de l'action (appui externalisé paysagiste/architecte en chef des monuments historique, temps d'accompagnement des gestionnaires à la constitution du dossier et à l'évolution des pratiques de gestion) imputé sur le budget annuel de la direction Biodiversité – Jardin de l'Arquebuse et les ressources RH internes	- fiches action opérationnelles au printemps 2025 -lancement du processus de labellisation monuments historiques second semestre 2025 -ajustement des fiches-action pour le printemps 2026	<u>Axes :</u> Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques :</u> Aménager, rénover et construire en renforçant les fonctionnalités écologiques et la biodiversité Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Partager et valoriser les expériences pour accélérer la transition
Accompagner la généralisation de la gestion écologique des écosystèmes urbains structurants de la commune par l'appui à la rédaction de plans de gestion	Conforter les réservoirs, préserver/restaurer les écosystèmes/habitats	Les écosystèmes urbains structurant disposent de plan de gestion adaptés aux enjeux locaux	Hiérarchisation des sites suite aux conclusions de l'étude « nature en ville » en cours , collaborations avec les gestionnaires (interne ou prestataires, communes si sites publics ou gestionnaires privés), recours ponctuel à des partenaires extérieurs	-Identification et catégorisation des écosystèmes urbains qualifiés de structurants - Nombre de plans de gestion initiés par catégorie	budget de l'action (appui externalisé paysagiste/architecte en chef des monuments historique, temps d'accompagnement des gestionnaires à la constitution du dossier et à l'évolution des pratiques de gestion) imputé sur le budget annuel de la direction Biodiversité – Jardin de l'Arquebuse et les ressources RH internes	- identification , des sites en 2025 - lancement de la démarche en 2026 (objectif de 1 site par catégorie par an)	<u>Axes :</u> Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques :</u> Aménager, rénover et construire en renforçant les fonctionnalités écologiques et la biodiversité Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Partager et valoriser les expériences pour accélérer la transition

Accompagnement des projets favorisant la biodiversité, issus des budgets participatifs	Structurer la mise en œuvre des projets participatifs en faveur de la biodiversité à l'occasion du renouvellement des dispositifs	Meilleure adéquation des projets des habitants avec les enjeux locaux de préservation de la biodiversité urbaine	Définition de la méthodologie d'accompagnement des projets avec le service démocratie locale, formation des référents des quartiers, informations lors des ateliers de quartier, recours ponctuel à une expertise externe si nécessaire, suivi technique lors des phases de mise en place, évaluation de l'efficacité des dispositifs	- Part de projets instruits issus des budgets participatifs corrélés aux enjeux locaux de biodiversité préalablement identifiés - Part de projets issus des budgets participatifs ayant bénéficié d'un accompagnement de la Direction Biodiversité (amont de la phase d'instruction, au cours de cette phase, à l'issue) - Typologie des projets concernés (volume financier, territoire, objectifs...)	budget de l'action (temps d'accompagnement des porteurs de projet, acquisition des équipements, travaux d'aménagement...) imputé sur le budget annuel des directions opérationnelles et les ressources RH internes	-démarrage en 2025 selon le calendrier de renouvellement des dispositifs de participation citoyenne	<u>Axes</u> : Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Offrir à tous un territoire résilient, favorable à notre santé et à haute qualité de vie
Déploiement de « coins nature dans les écoles »	Développer des espaces de nature dans les cours d'école	Augmentation des micro-espaces végétalisés en zone urbaine, lieux éducatifs de reconexion à la nature pour le jeune public (scolaire/péri/extra)	Appel à projet « coin nature » de la direction de l'éducation, groupe de travail (enseignants, animateurs temps périscolaire, directions : éducation/biodiversité/espaces verts), sélection des projets, étude faisabilité, suivi des aménagements, actions pédagogiques en lien avec les suivis de biodiversité urbaine, évaluation,	- Nombre de projets reçus - Nombres de projets réalisés - Nombre de projets (reçus/réalisés) bénéficiant d'un accompagnement de la Direction Biodiversité ou d'une structure locale qualifiée (en amont, durant les phases conception et chantier, suivi/valorisation pédagogique)	budget de l'action (temps d'accompagnement des équipes éducatives, acquisition des équipements, travaux d'aménagement...) imputé sur le budget annuel des directions opérationnelles et les ressources RH internes	-relance en 2025, selon le calendrier de la direction de l'éducation et les budgets annuels alloués -planification annuelle (année scolaire)	<u>Axes</u> : Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Offrir à tous un territoire résilient, favorable à notre santé et à haute qualité de vie
Intégration d'une « démarche biodiversité » à toutes les	Augmenter la prise en compte de la biodiversité dans les projets	Obtention label bâtiment durable qui intègre les objectifs biodiversité	État initial des enjeux locaux de biodiversité du site, groupe de travail incluant les directions techniques	-Obtention du label « bâtiment durable » - Score obtenu pour la section biodiversité du label bâtiment durable	budget de l'action (temps d'accompagnement des équipes éducatives, acquisition des	-2025 étude faune flore et identification de enjeux locaux de biodiversité	<u>Axes</u> : Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques

étapes de la rénovation du groupe scolaire Lallemand	de rénovation/aménagement (également phase chantier) Restauration des écosystèmes/renaturation	Constat d'une amélioration par rapport à l'état initial	concernées, l'architecte et les différents corps de métier, suivi de la méthodologie « Bâtiment durable » qui comprend un volet d'évaluation biodiversité	- Évolution observée sur la biodiversité (état initial/après travaux)	équipements, travaux d'aménagement...) imputé sur le budget annuel des directions opérationnelles et les ressources RH internes	-2026- 2027 conception du programme et début des travaux	Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Offrir à tous un territoire résilient, favorable à notre santé et à haute qualité de vie Faire de la biodiversité une alliée de l'adaptation au changement climatique Partager et valoriser les expériences pour accélérer la transition
Zones aquatiques : Ouche : Quartier des Tanneries/ site Bruges II : aménagement des abords de l'Ouche	Désimperméabilisation/renaturation des berges de l'Ouche sur la zone et augmentation du champ d'expansion de crue	Renaturation de berges de l'Ouche Amélioration de la gestion du risque inondation	-Désimperméabilisation -Aménagement d'un parc sur les berges de l'Ouche (6000 m²) -Aménagement d'une darse et d'un espace paysager (2000 m²)	-Progressions dans le processus national de labélisation Ecoquartier -Type et nombre d'essences d'espèces locales implantées -Linéaire de berges renaturées	budget de l'action imputé sur le budget des directions opérationnelles et les ressources RH internes	-démarrage des travaux en 2025	<u>Axes :</u> Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques :</u> Adapter les politiques publiques métropolitaines aux vulnérabilités liées aux crises environnementales Restaurer le cycle naturel des eaux pluviales sur notre territoire et les exploiter durablement Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Offrir à tous un territoire résilient, favorable à notre santé et à haute qualité de vie Faire de la biodiversité une alliée de l'adaptation au changement climatique Partager et valoriser les expériences pour accélérer la transition
Zones aquatiques : Ouche : Prise en compte de	Amélioration des connaissances pour comprendre la dynamique	Intégrer la prise en compte de la répartition de l'espèce dans la gestion, les aménagements	-acquisition de données, cartographie - évaluation des contraintes liées aux ouvrages présents sur les cours d'eau	-Identification et catégorisation des zones d'expansion de l'espèce -Identification et catégorisation des ouvrages	budget de l'action (recours à un prestataire spécialisé pour les prospections et les actions de sensibilisation)	-2026 : prospections / acquisition des connaissances	<u>Axes :</u> Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques :</u> Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques

l'évolution de la répartition du Castor d'Eurasie	actuelle et future de l'espèce sur le territoire et identifier les contraintes sur les 90 km de cours d'eau du territoire	des cours d'eau et de leurs abords (ripisylves...)	-sensibilisation des habitants, propriétaires et gestionnaires des zones concernées	présents sur les zones de présence -Identification et catégorisation des parties prenantes en vue de la sensibilisation -Nombre d'actions de sensibilisation menées par type de public	imputé sur le budget annuel des directions opérationnelles et les ressources RH internes	-2027 : étude et évaluation des ouvrages des zones identifiées ; actions de sensibilisation	Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Faire de la biodiversité une alliée de l'adaptation au changement climatique Partager et valoriser les expériences pour accélérer la transition
Zones aquatique : Suzon : Suivi des filets et paniers anti-déchets installés sur des avaloirs	Atténuation des pressions sur la biodiversité (lutte contre la pollution des milieux aquatiques)	Limitation de la pollution du Suzon	-installation en 2023 de 5 paniers anti-déchets sur des avaloirs autour des Halles de Dijon à titre expérimental (les paniers sont vidés toutes les trois semaines) - installation en 2021 d'un filet de piégeage des macro-déchets (proximité jardin japonais) -actions de communication/sensibilisation	-Nombre d'actions de sensibilisation - Nombre de vidage des paniers et filets	budget de l'action imputé sur le budget des directions opérationnelles et les ressources RH internes	Action récurrente	<u>Axes</u> : Atténuation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Offrir à tous un territoire résilient, favorable à notre santé et à haute qualité de vie Partager et valoriser les expériences pour accélérer la transition
Zones aquatique : Canal de Bourgogne (20 km de voie d'eau) : Conforter la fonction écologique du Canal	Conforter la fonction écologique du Canal	-Développement de la connaissance sur la biodiversité et les services rendus sur le territoire de Dion métropole -Préservation de la biodiversité sur les voies	- mise en place de la gouvernance (comité de pilotage, comité technique, groupes de travail thématiques avec les parties prenantes) et phases de co-construction du plan d'actions selon 4 axes (dont l'axe « conforter	- Nombre de réunions du groupe de travail thématique -Nombre d'actions contractualisées contribuant aux objectifs du plan climat et biodiversité	budget de l'action imputé sur le budget des directions opérationnelles et les ressources RH internes / les budgets et ressources RH du partenaire	-phases diagnostic et stratégie en 2023/2024 -2025 et années suivantes : co-construction du plan d'actions, contractualisations,	<u>Axes</u> : Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Adapter les politiques publiques métropolitaines aux vulnérabilités liées aux crises environnementales Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire

dans le cadre du protocole « Une ambition partagée pour le canal de Bourgogne » » (VNF/Dijon métropole)		navigables et ses abords -Atténuation des pressions sur la biodiversité (lutte contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes)	la fonction écologique du canal)			priorisations et mises en œuvres des actions	Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Offrir à tous un territoire résilient, favorable à notre santé et à haute qualité de vie Faire de la biodiversité une alliée de l'adaptation au changement climatique Partager et valoriser les expériences pour accélérer la transition
Zones aquatique : <u>Canal de Bourgogne</u> Préservation de l'île aux oiseaux du port du Canal	Conforter la fonction écologique du Canal Préserver la richesse écologique du site	-Mettre en œuvre des aménagements et pratiques de gestion visant à conforter sur le long terme la richesse écologique de l'île et ses abords	-actualisation des données relatives à la faune fréquentant le site -diagnostic du patrimoine arboré du site -définition d'un plan de gestion -action de sensibilisation auprès des habitants et des parties prenantes liés au port du canal	-Identification et catégorisation des enjeux écologiques du site -Réalisation du plan de gestion -Identification et catégorisation des parties prenantes en vue de la sensibilisation -Nombre d'actions de sensibilisation menées par type de public	budget de l'action imputé sur le budget des directions opérationnelles et les ressources RH internes	2025/ 2026 : -structuration des données ornithologiques existantes et actualisation des inventaires - diagnostic du patrimoine arboré 2027 : finalisation du plan de gestion	<u>Axes :</u> Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques :</u> Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Faire de la biodiversité une alliée de l'adaptation au changement climatique Partager et valoriser les expériences pour accélérer la transition

BIODIVERSITE LOCALE

Nom de l'action	Objectif de l'action	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Catégorie d'indicateurs (suivi, résultats)	Budget	Calendrier	Référence au Plan Climat et Biodiversité de Dijon métropole
Acquisition, structuration et suivi de données « espaces/habitat à enjeux local »	Développement de la connaissance et la compréhension des enjeux locaux de biodiversité sur des sites à enjeux pour renforcer la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en œuvre de projets en zone urbaine	Atténuation des pressions sur la biodiversité urbaine Mise à disposition de données actualisées	Travail en amont avec les différents porteurs de projets potentiels de la collectivité afin d'établir en amont des impacts potentiels liés à la mise en œuvre des projets prévus. Diagnostics, recours éventuel à de l'expertise externalisée, accompagnement des porteurs de projets lors des différentes phases Appui de l'apprentie Master Biodiversité et changements anthropiques (uB)	-nombre de détenteurs de données existantes identifiés/rencontrés, par typologie d'acteurs -nombre de données existantes mises à disposition -définition des priorités de collectes de données à réaliser, par types de données (catégorisation) - nombre de données qualifiées acquises et intégrables selon les standards de la collectivité, par types de données (catégorisation)	budget de l'action imputé sur le budget des directions opérationnelles et les ressources RH internes	2025 : identification des jeux de données, réalisation du catalogue des métadonnées, 2026 : intégration des données mises à disposition dans le dispositif cartographique de visualisation de la collectivité	<u>Axes</u> : Atténuation Adaptation Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques Promouvoir une gestion écologique des espaces de nature publics et privés et maintenir les puits de carbone Renforcer et améliorer la qualité de nos continuités écologiques et des services écosystémiques
Structuration et valorisation des données naturalistes locales issues des collections patrimoniales du Muséum- Jardin	Intégrer la dimension temporelle dans la connaissance de la biodiversité locale	Les données naturalistes locales pertinentes issues du patrimoine naturaliste en collection, sont disponibles,	Travail sur la base de données « collections », expertise d'identification complémentaire lorsque nécessaire,	-définition, identification et qualification des jeux de données à intégrer -nombre de données historiques mises aux formats actuels et intégrés au jeu de données de la biodiversité du territoire,	budget de l'action imputé sur le budget des directions opérationnelles et les ressources RH internes	2025 : identification des jeux de données, réalisation du catalogue des métadonnées, 2026 : intégration des données mises à	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques Construire et partager une culture commune du climat

de l'Arquebuse (témoins matériels de l'évolution temporelle de la biodiversité du territoire)		mises au standard des bases de données et valorisées via le SIG de DM	intégration des points de localisation,	par types de données (catégorisation)		disposition dans le dispositif cartographique de visualisation de la collectivité	et de la biodiversité sur le Territoire
Structurer la stratégie de collecte et de mise en collection du patrimoine naturel local (témoin matériel des évolutions spatiales et temporelles des espèces) au Muséum –Jardin de l'Arquebuse, en lien avec les priorisations d'acquisition de connaissance du plan climat et biodiversité	Conserver des témoins matériels de la biodiversité locale, associés aux collectes de données actuelles, constituant les collections patrimoniales du territoire	Disposer de spécimens en collection témoignant à terme de l'évolution de la biodiversité du territoire	Identification des groupes cibles, partenariats avec les associations naturalistes locales (par exemple SED, SSNB), l'observatoire des abeilles sauvages, les acteurs de recherches-actions, les bureaux d'étude, définition des protocoles de collecte, préparation de spécimens, à terme patrimonialisation via une soumission en commission d'acquisition « musées de France » DRAC BFC	-cartographie des structures potentiellement détentrices de données et de spécimens/ témoins matériels à intégrer dans les collections patrimoniales du muséum -nombre et nature des collaborations actives avec les structures identifiées -spécimens/collections issus de ce processus suivant le parcours de patrimonialisation « musées de France » (instruction dossier acquisition, passage en commission bi-annuelle ...)	budget de l'action imputé sur le budget des directions opérationnelles et les ressources RH internes	2025 : identification des structures et programmes en cours et à venir , 2026/2027 : intégration d'une méthodologie permettant l'acquisition et la patrimonialisation de spécimens	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire
Acquisition et mise en collection de spécimens locaux relevant des espèces exotiques envahissantes (témoin matériel des évolutions	Conserver des témoins matériels de l'évolution de la biodiversité locale, associé aux protocoles de suivis des espèces par les	Disposer de spécimens en collection témoignant des pressions liées aux EEE	partenariats avec la DRAAF BFC/pôle santé végétale, l'ARS (suivi moustique tigre) , définition des protocoles de versement, préparation des spécimens, à terme	-cartographie des structures potentiellement détentrices de données et de spécimens/ témoins matériels à intégrer dans les collections patrimoniales du muséum	budget de l'action imputé sur le budget des directions opérationnelles et les ressources RH internes	2025 : identification des structures et programmes en cours et à venir , 2026/2027 : intégration d'une méthodologie permettant l'acquisition et la	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire

spatiales et temporelles des espèces) au Muséum –Jardin de l'Arquebuse	organismes référents, constituant les collections patrimoniales du territoire		patrimonialisation via un passage en commission d'acquisition « musées de France » DRAC BFC	-nombre et nature des collaborations actives avec les structures identifiées -spécimens/collections issus de ce processus suivant le parcours de patrimonialisation « musées de France » (instruction dossier acquisition, passage en commission bi-annuelle ...)		patrimonialisation de spécimens	Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses
Accompagnement des programmes Vigie Nature École et valorisation locale des données collectées	Communiquer, structurer et accompagner la participation des écoles du territoire au dispositif VNE	Disposer des données locales Vigie Nature École et les intégrer aux dispositifs de connaissance et de valorisation des données biodiversité du territoire	Développement du réseau des enseignants participants, coordination avec l'Académie de Dijon et l'IPR concerné, renouvellement de l'enseignant référent DRAEAC, récupération des données locales, échanges avec les animateurs nationaux du programme, intégration dans le SIG avec la Direction du numérique	-nombre et typologie de classes de Dijon participant au programme vigie nature par an - nombre de séquences pédagogiques conduites par BIODIVJA dans ce cadre -nombre d'actions conduites pour faire connaître le programme et les accompagnements proposés	budget de l'action imputé sur le budget des directions opérationnelles et les ressources RH internes	Action récurrente	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectifs stratégiques</u> : Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Placer la science, la recherche et l'innovation en appui aux politiques publiques

MOBILISATION

Nom de l'action	Objectif de l'action	Résultats attendus/s/	Modalités de mise en œuvre	Catégorie d'indicateurs (suivi, résultats)	Budget	Calendrier	Référence au Plan Climat et Biodiversité de Dijon métropole
Soutien au maillage territorial du réseau d'acteurs et de partenaires	Faciliter le déploiement d'actions sur le territoire et la mise en réseau des acteurs	Augmentation du déploiement d'actions notamment en réseaux	Soutien aux projets locaux via le dispositif de subventions aux associations (instruction des dossiers thématisée) Positionner le Jardin de l'Arquebuse en tant que site facilitateur/site ressources par l'implication de ses équipes, l'appui au montage de projets partenariaux, sur le site de l'Arquebuse ou sur l'ensemble du territoire	-nombre de dossiers instruits au GAMA contribuant aux actions du plan climat et biodiversité -cartographie des acteurs associatifs dijonnais dont les projets associatifs contribuent au plan d'action du plan climat et biodiversité -part des associations identifiées dans la cartographie qui déposent des dossiers et/ou reçoivent des subventions de la ville - cartographie et typologie des acteurs du territoire - nombres d'actions soutenues/facilitées par le Jardin de l'Arquebuse selon les typologies identifiées -catégories de soutien aux actions des acteurs locaux et définition d'objectifs par catégorie	budget de l'action imputé sur le budget des directions opérationnelles et les ressources RH internes	Action récurrente	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectif stratégique</u> : Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses
Programmation du Jardin de l'Arquebuse (sur le site et hors les murs)	Développer et structurer les actions visant à la mobilisation des habitants et acteurs en faveur de la biodiversité	Mise en place d'actions centrées sur le « passage à l'action »	Équipe projet Jardin de l'Arquebuse, partenaires locaux, évolution des propositions culturelles, événementielles, pédagogiques sur le site et hors les murs	-typologie/cartographie des actions conduites visant directement la mobilisation -nombre et part d'actions conduites ayant pour objectif la mobilisation des habitants par typologie (actions sur site/actions « hors les murs ») - nombre de personnes touchées par typologie	budget de l'action imputé sur le budget des directions opérationnelles et les ressources RH internes	2025 : définition de la stratégie 2026 : formalisation dans le projet scientifique et culturel du	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectif stratégique</u> : Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces

				- typologie et nombre d'expositions produites consacrées aux enjeux locaux et globaux de préservation de la biodiversité - fréquentation du public par catégories - nombre de scolaires accueillis par typologie d'accompagnement (visite unique, participation à un cycle d'activité, suivi sur l'année d'un projet pédagogique, restitution des activités sur le site de l'Arquebuse.... -qualification des partenaires pour les actions de mobilisation et des modalités de collaboration		Muséum de Dijon	de coopération et de construction des réponses
Organisation de la Fête de la nature	Fédérer les habitants, valoriser les acteurs locaux et faire connaître les possibilités d'engagement et « solutions »	Élargir les publics touchés	Équipe projet Jardin de l'Arquebuse, partenaires	-fréquentation attendue/ réalisée -nombre de partenaires de la direction/ du plan climat et biodiversité impliqué -satisfaction des participants (mise en place de questionnaire d'évaluation)	budget de l'action imputé sur le budget des directions opérationnelles et les ressources RH internes / budget et ressources RH des partenaires	Action récurrente	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectif stratégique</u> : Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses
Mobilisation en faveur de la biodiversité basée sur des approches sensibles, sonores et artistiques	Diversification des modalités de mobilisation en expérimentant les approches sensibles, sonores et artistiques	Élargir la mobilisation des habitants et acteurs, au-delà des publics déjà touchés par les actions de	Partenariat avec « Ici l'Onde », centre de création musicale en BFC. Observations sonores : (mise en place d'une méthodologie de captation et d'écoute), partenariats avec les structures culturelles et d'éducation populaire Orientation des médiations proposées basées sur l'approche	-identification des partenaires potentiels -réalisation d'actions en coopération avec les partenaires identifiés -évaluation des participants - part d'actions dans ce cadre contribuant aux objectifs du plan climat et biodiversité - festival SONIC BLOOM 2025 sur la thématique biodiversité au jardin de l'Arquebuse et dans les écosystèmes urbains identifiés	budget de l'action imputé sur le budget des directions opérationnelles et les ressources RH internes / budget et ressources RH des partenaires	2025 : -proposition de nouvelles approches de médiation dans le programme pédagogique (septembre) - juillet : tenue du festival Sonic Bloom sur le site de l'Arquebuse et dans des écosystèmes	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectif stratégique</u> : Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses

		médiation scientifique	sensible de la biodiversité Formation des médiateurs			urbains sur ces orientations 2026 : montée en puissance de la démarche dans les programmes d'actions du Jardin de l'Arquebuse	
Animation des programmes de végétalisation participative	Développer l'appropriation citoyenne des enjeux de préservation de la biodiversité locale en favorisant la « connexion à la nature » d'un public urbain	Diversification et augmentation des personnes impliquées dans les dispositifs participatifs	Partenariats avec les structures en lien avec les publics, animation du programme « j'adopte un pied d'arbre, un pied de mur », programme d'accompagnement des jardins partagés et familiaux du territoire, via les référents des sites	-cartographie des dispositifs de végétalisation participative existant et à venir -nombre de dispositifs accompagnés et suivi chiffré -nombre d'intervention par typologie -suivi qualitatif des accompagnements proposés -part des structures relais de la végétalisation participative identifiés bénéficiant d'un accompagnement de la direction biodiversité ou une structure locale - part des actions de végétalisation participative contribuant aux enjeux écologiques locaux identifiés	budget de l'action imputé sur le budget des directions opérationnelles et les ressources RH internes / budget et ressources RH des partenaires	Action récurrente	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectif stratégique</u> : Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses Offrir à tous un territoire résilient, favorable à notre santé et à haute qualité de vie
Structuration et développement des Coopérations extraterritoriales via les actions portées par le Jardin de l'Arquebuse	Développer les coopérations extraterritoriales sur la thématique de la biodiversité	Développement de la coopération avec les acteurs hors territoire	Contributions aux réseaux professionnels, Collaborations scientifiques et techniques échelles régionales/nationales/internationales	-cartographie et typologie des actions de coopération - nombre d'actions contribuant aux coopérations extraterritoriales	budget de l'action imputé sur le budget des directions opérationnelles et les ressources RH internes / budget et ressources RH des partenaires	2025 : identification des coopérations extraterritoriales à initier/développer 2026 : montée en puissance de la démarche	<u>Axe</u> : Coopération <u>Objectif stratégique</u> : Construire et partager une culture commune du climat et de la biodiversité sur le Territoire Développer et renforcer les espaces de coopération et de construction des réponses